



24 novembre 2021

Madame,
Monsieur,

Objet : Dépistage par test antigénique rapide chez les élèves

En raison de la hausse des cas dans la région et du temps des Fêtes qui approche à grands pas, Santé publique Sudbury et districts, en collaboration avec les conseils scolaires, prend une autre mesure pour aider à ralentir la propagation de la COVID-19 et préserver davantage l'apprentissage en personne.

C'est avec plaisir que nous offrons des trousse de dépistage par test antigénique rapide à emporter chez soi aux élèves de l'école de votre enfant. Comme les enfants atteints de la COVID-19 sont souvent asymptomatiques, ce dépistage constitue un outil de plus pour réduire au minimum le risque d'éclosion et de fermeture. Le dépistage accru contribuera peut-être à suivre et à prévenir la propagation du virus dans les écoles en aidant à identifier tôt les élèves asymptomatiques.

Les élèves de l'élémentaire (de la maternelle à la 8^e année) recevront tous une trousse à emporter chez eux, qui permet d'effectuer cinq tests antigéniques rapides. Mais sachez que la participation de votre enfant au dépistage par test antigénique rapide demeure **volontaire**. Les élèves n'ont pas à y participer pour fréquenter l'école.

Si vous choisissez de participer, veuillez lire attentivement l'information qui suit avant d'utiliser la trousse de prélèvement à emporter chez soi.

Quand utiliser une trousse de dépistage rapide des antigènes à emporter chez soi

Le dépistage est recommandé seulement dans le cas des élèves qui :

- ne sont pas entièrement vaccinés¹;
- n'ont pas de symptômes de la COVID-19;

¹ Une personne est pleinement vaccinée si, au moins 14 jours avant le test rapide, elle a reçu :

- la série complète de l'un des vaccins contre la COVID-19 autorisés par Santé Canada ou une combinaison quelconque de ces vaccins; OU
- une ou deux doses d'un vaccin contre la COVID-19 non autorisé par Santé Canada, puis une dose d'un vaccin à base d'ARNm contre la COVID-19 qui l'est (autorisé par Santé Canada); OU
- trois doses d'un vaccin contre la COVID-19 non autorisé par Santé Canada.

Sudbury

1300 rue Paris Street
Sudbury ON P3E 3A3
t: 705.522.9200
f: 705.522.5182

Elm Place

10 rue Elm Street
Unit / Unité 130
Sudbury ON P3C 5N3
t: 705.522.9200
f: 705.677.9611

Sudbury East / Sudbury-Est

1 rue King Street
Box / Boîte 58
St.-Charles ON P0M 2W0
t: 705.222.9201
f: 705.867.0474

Espanola

800 rue Centre Street
Unit / Unité 100 C
Espanola ON P5E 1J3
t: 705.222.9202
f: 705.869.5583

Île Manitoulin Island

6163 Highway / Route 542
Box / Boîte 87
Mindemoya ON POP 1S0
t: 705.370.9200
f: 705.377.5580

Chapleau

34 rue Birch Street
Box / Boîte 485
Chapleau ON P0M 1K0
t: 705.860.9200
f: 705.864.0820

toll-free / sans frais

1.866.522.9200

phsd.ca



- n'ont pas été identifiés comme ayant eu des contacts étroits à risque élevé avec un cas confirmé de COVID-19;
- n'ont pas contracté la COVID-19² au cours des 90 derniers jours.

Toute personne présentant des symptômes de la COVID-19, même légers, ou identifiée comme ayant eu des contacts étroits à risque élevé devrait continuer de chercher à passer un test PCR. Le dépistage par test antigénique rapide ne vaut pas pour les personnes isolées en raison d'une exposition à un cas confirmé de COVID-19. Il n'est pas recommandé dans le cas des personnes entièrement vaccinées¹, car la probabilité de COVID-19 dans ce groupe est faible, et il risquerait d'entraîner une hausse des faux résultats positifs.

Utilisation de la trousse de dépistage rapide des antigènes à emporter chez soi

Veillez suivre les [instructions](#) fournies dans la trousse. Les parents et les élèves peuvent regarder une [vidéo](#) montrant comment procéder au test rapide à la maison.

Les élèves participants doivent passer le test :

- dès maintenant, le jour après avoir reçu la trousse;
- avant d'aller à l'école ou de prendre l'autobus;
- deux fois par semaine (à un intervalle d'au moins trois jours), sur une période de 2,5 semaines (par exemple, le lundi et le jeudi, le mardi et le vendredi ou le mercredi et le samedi);
- avec l'aide d'un parent ou d'un tuteur, au besoin (les parents ou les tuteurs peuvent choisir d'effectuer le dépistage chez les enfants pouvant avoir besoin d'aide, en raison de leur jeune âge).

Quoi faire après le test

Vous connaîtrez le résultat du test dans un délai de 15 minutes.

- Si le résultat est négatif, votre enfant peut aller à l'école comme d'habitude.
- Si le résultat est positif, votre enfant doit passer un test PCR de confirmation dès que possible. Il doit s'isoler à la maison en attendant le résultat de ce test.

Le test antigénique rapide est un outil de plus pour limiter la propagation de la COVID-19. Cependant, il importe de se rappeler que l'obtention d'un résultat négatif ne remplace pas la prise des autres mesures de santé publique. Il importe aussi que votre enfant continue de porter un masque bien ajusté, de rester dans sa cohorte, de vérifier la présence de symptômes chaque jour avant d'aller à l'école ou de monter dans l'autobus, et de se faire [vacciner](#) dès que possible.

² Une personne est considérée comme ayant déjà obtenu un résultat positif à un test de dépistage si elle en a reçu un au cours des 90 derniers jours et qu'elle a été guérie de son infection.

Objet : Dépistage par test antigénique rapide chez les élèves

24 novembre 2021

Page 3

Le ministère de l'Éducation appliquera aussi un programme de test antigénique rapide (TAR) où les élèves emporteront chez eux d'autres trousse de test rapide à utiliser pendant le congé hivernal. Nous transmettrons d'autres renseignements à ce moment-là.

Nous sommes reconnaissants de votre engagement constant envers la santé et la sécurité de nos communautés scolaires. Si vous avez des questions, veuillez consulter notre [page Web sur les écoles et la COVID](#) ou communiquer avec Santé publique Sudbury et districts au 705.522.9200 ou au 1.866.522.9200.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'PS', written in a cursive style.

Penny Sutcliffe, MD, MHSc, FRCPC
Médecin-hygiéniste et directrice générale